

## Communiqué de presse

Paris, le 16 avril 2026

# Sup'Expertise reconnue par l'État un signal fort pour la transformation des métiers de la comptabilité

Sup'Expertise, l'école supérieure de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil, fondée en 2021 par les institutions de la profession comptable francilienne, est désormais reconnue par l'État. Cette décision marque une étape essentielle dans le projet de transformation de Sup'Expertise en grande école spécialisée et conforte son rôle stratégique dans la formation aux métiers de l'expertise comptable, de la gestion et de l'audit qui connaissent aujourd'hui la plus profonde mutation de leur histoire.

## Une reconnaissance officielle qui change la donne

L'arrêté ministériel portant reconnaissance de Sup'Expertise par l'État, publié au Bulletin officiel du 23 avril 2026, marque une étape décisive pour l'école de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France et des Compagnies de commissaires aux comptes de Paris, de Versailles et du Centre, qui s'inscrit désormais pleinement dans le paysage de l'enseignement supérieur reconnu.

Cette reconnaissance renforce la légitimité projet stratégique porté par la profession comptable francilienne : former les nouvelles générations de professionnels des métiers du chiffre et de la gestion, dans un contexte d'automatisation fulgurante dopée à l'IA et de déplacement de la valeur ajoutée de la profession vers l'accompagnement global du chef d'entreprise et le conseil spécialisé, d'une part ; renforcer d'autre part l'attractivité de la filière et de la branche professionnelle, qui a besoin de recruter 12 000 nouveaux talents chaque année en Ile de France, dont 50% d'étudiants de l'enseignement supérieur (stages, alternance, premiers emplois).

*« La reconnaissance officielle par l'Etat dépasse le cadre académique. Elle valide une conviction partagée par nos trois institutions : la profession comptable ne peut pas se contenter de constater ses mutations — elle doit les anticiper par la formation. En créant Sup'Expertise, l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre ont pris une responsabilité collective. Celle de doter nos métiers d'une école à la hauteur des défis qui les attendent : intelligence artificielle, transformation des missions, nouvelles attentes des entreprises. Cette étape nous conforte dans notre détermination à accompagner Sup'Expertise dans sa trajectoire de grande école spécialisée, au service de l'attractivité et de l'excellence de notre filière. »*

Gilles Bösiger, Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France,

Camille Boivin, Président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris,  
Emmanuel Cordier, Président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

## Une nouvelle étape dans la transformation de Sup'Expertise en grande école

Cette reconnaissance conforte la légitimité de Sup'Expertise en tant que

- Partenaire privilégié des entreprises et cabinets d'expertise comptables et d'audit d'Ile de France pour répondre à leurs enjeux de montée en compétences et de recrutements de leurs futurs talents parmi ses 750 étudiants / alternants
- Ecole supérieure de référence spécialisée en expertise comptable, conseil et audit pour les étudiants / alternants souhaitant accéder aux métiers du chiffre et de la gestion.

*« Nos métiers évoluent en profondeur. Ils se renouvellent rapidement, avec des missions plus stratégiques, plus ouvertes et beaucoup plus stimulantes pour les jeunes générations. Voilà validée notre vision de la nécessité d'un engagement massif de notre profession dans la formation de ses futurs talents ! »*

Julien TOKARZ, Président de Sup'Expertise, ancien président de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France.

Mise en œuvre au sein d'un campus neuf de 5000 m<sup>2</sup> situé à Courbevoie, cette stratégie se décline notamment par l'enrichissement des préparations aux diplômes d'État (BTS, DCG, DSCG) par des modules complémentaires. Ceux dotent les étudiants de compétences additionnelles prisées aujourd'hui par la profession : *soft skills*, culture du développement et du conseil, initiation à l'IA, sensibilisation à la RSE, au marketing et à la culture client.

Elle se traduit également par la diversité de ses partenariats académiques et la dotation progressive de ses propres diplômes d'école (du Bachelor au Programme Grande Ecole), adossés à une politique de recherche en synergie avec un think tank et un accélérateur de startups de l'*Accountech*, afin de proposer l'offre de formation spécialisée la plus complète.

*« Nos étudiants et clients en formation continue n'apprennent pas seulement des techniques, ils apprennent à comprendre leur environnement, les besoins des entreprises, et à y répondre par une approche transversale et innovante. C'est cette vision stratégique singulière que la reconnaissance de l'État vient aujourd'hui consacrer. »* Ugo LOPEZ, Directeur général de Sup'Expertise.

Elle s'accompagne enfin d'un renforcement des relations partenariales avec les entreprises, cabinets d'expertise comptable et de commissaires aux comptes, d'un développement de la mobilité internationale de ses étudiants. Construite sur un modèle exigeant fondé sur l'innovation pédagogique, l'excellence académique, et l'insertion professionnelle qualitative et durable, Sup'Expertise offre à ses étudiants une expérience formation différenciante.

## **Des avancées concrètes pour les étudiants, sur un territoire dynamique**

Fidèle au rôle historique d'ascenseur social joué par la profession comptable, Sup'Expertise fait également de l'inclusion et de la diversité les piliers indissociables de son projet d'établissement.

La reconnaissance de l'État dont elle bénéficie lui permettra de mieux y répondre encore puisque Sup'Expertise pourra désormais accueillir des étudiants boursiers dans ses cursus de formation initiale qui figureront également sur Parcoursup.

Cette évolution majeure contribue enfin à la structuration d'un nouveau quartier étudiant en plein cœur de Bécon-Les-Bruyères, territoire d'avenir dynamique à cheval sur quatre communes des Hauts-de-Seine (Courbevoie, Bois Colombes, Neuilly et Levallois) où poussent sièges sociaux, espaces de recherche & développement, logements de jeunes travailleurs et résidences étudiantes aux abords immédiats du campus de Sup'Expertise.

**Contact Presse :**

Emilande GANDOIN

Responsable communication et marketing

[e.gandoin@supexpertise.fr](mailto:e.gandoin@supexpertise.fr)

06 28 10 83 40

**À propos de Sup'Expertise :**

École supérieure des métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil, Sup'Expertise est un établissement d'enseignement supérieur privé porté par l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France et les Compagnies des commissaires aux comptes de Paris, de Versailles et du Centre. Sup'Expertise offre un accompagnement global adapté à tous les besoins de formation : formation initiale supérieure (initiale et alternance), formation continue, transition professionnelle (VAE, reconversions et bilan de compétences). Engagée dans une démarche qualité exigeante, y compris en matière de responsabilité sociétale (ISO 26000), Sup'Expertise remplit toutes les conditions de certification et d'évaluation des organismes de formation (Qualiopi, OPQF...) - <https://supexpertise.fr/>

**À propos de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France**

L'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France regroupe 6 400 professionnels (30% des experts-comptables en France) et près de 40 000 salariés. Son rôle est notamment d'assurer un haut niveau de qualité des prestations rendues aux entreprises en veillant au respect de la déontologie et en formant ses membres : <https://www.oec-paris.fr/>

**À propos de la CRCC de Paris**

La Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris regroupe les 2600 professionnels et 1500 cabinets d'audit (25% des commissaires aux comptes en France) du ressort de la Cour d'Appel de Paris. Elle contribue à la formation et au perfectionnement professionnel de ses membres, et participe à la mise en œuvre du contrôle de leurs activités : <http://www.crccparis.fr/>

**À propos de la CRCC de Versailles et du Centre**

La Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre représente, défend les intérêts de la profession et couvre 10 départements. Cela représente un bassin de 469 174 entreprises et 162 595 associations. <https://www.crcc-versailles.fr/>